



Chiffrer dommage et Interets moral

Par **Louloute2**, le **05/02/2021** à **14:34**

Bonjour je vais passer en correctionnelle contre madame X, j'ai été victime en 5 mois de 13 pneus crevés, la carrosserie de ma voiture rayée de toute part, une porte d'entrée fracturée et des appels nocturnes à répétition..

Sur ma convocation il y a 7 points de dégradation.

Je ne sais pas comment chiffrer le préjudice moral. J'ai vécu l'enfer malgré mon numéro de tel change et le fait que je cachais ma voiture elle retrouvait tout les éléments. Une réelle traque.

Pouvez vous m'aider à chiffrer ?

Merci beaucoup

Par **Visiteur**, le **05/02/2021** à **17:41**

Bonsoir

Avez vous vu un avocat ?, car de mon point de vue, il vous en faut un si vous voulez défendre une telle demande.

Par **Louloute2**, le **05/02/2021** à **18:07**

Bonsoir,

J'ai fait le premier échange téléphonique pour le moment je lui ai remis par mail ma convocation. En parallèle la gendarmerie m'a remis un papier pour noter préjudice matériel, moral ect. En matériel j'ai pour presque 4000€ de factures, j'ai un dossier médical attestant que dû au surmenage, la tension, le stress et bien on m'a diagnostiquer une lésion cérébrale.

Je suis en arrêt depuis presque 6 mois.
Je sais que l'ont doit demander plus pour avoir moins mais qu'on ne peut pas avoir plus.
C'est difficile de chiffrer en étant objectif.
Je vous remercie de m'avoir répondu.

Par **Visiteur**, le **05/02/2021** à **18:38**

Pour nous de même,.
Mais ce lien peut être...

<https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/bareme-calcul-indemnisation-accident/bareme-indemnisation-prejudice-moral>

Par **Louloute2**, le **05/02/2021** à **18:39**

Je n'ai pas reçu le lien :)
Bonne soirée à vous

Par **Visiteur**, le **05/02/2021** à **18:47**

Essayez en le copiant
><https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/bareme-calcul-indemnisation-accident/bareme-indemnisation-prejudice-moral>